

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 19 MAI 2021

09- Objet : LUD'O PARC – VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

N° Ordre : DE-056-2021

Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président

Nomenclature : 9.1.3 autres domaines de compétence - tourisme

L'an deux mille vingt et un, le 19 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Réaup, après convocation du 11 mai 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : -

Fieux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : -

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Pouégnac : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : -

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrilles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS à M. Lionel LABARTHE

Lavardac : M. Georges BARBARA à Mme Isabelle SALIS

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Marc GELLY, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Edith BUSQUET à M. Frédéric SANCHEZ, Mme Evelyne CASEROTTO à Mme Stéphanie GARBAY, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Nicolas LACOMBE

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (3) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Nérac : M. Patrick GOLFIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Votants : 49

Absents : 11

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la reprise en gestion directe du Lud'O Parc ;

Considérant l'obligation d'un règlement intérieur qui sera affiché dans l'établissement ;

Considérant que le règlement intérieur a pour objet de fixer les conditions d'utilisation du Lud'O Parc, ainsi que les prescriptions à observer en vue du bon fonctionnement de l'établissement et du maintien de la sécurité des usagers ;

Vu l'avis favorable de la commission tourisme réunie le 05 mai 2021 ;

Le Président propose de valider le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► De valider le projet de règlement intérieur du Lud'O Parc annexé.

► De signer ce règlement intérieur aux fins d'affichage dans l'établissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI